

L'an deux mille vingt-cinq et le trois juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	51
Absents :	20	- dont POUR :	51
Absents AVEC pouvoir	16	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	4	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ARAGONES Claire	Mme GIRARD Nicole	Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOREL Félix	Mme JEAN Amélie	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. KITAEFF Richard	M. ROUSSET André
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
Mme CRESP Delphine	Mme MARIANI-RENOUX Séverine	M. SILVESTRE Claude
M. DECHER Martine	M. MASSIP Frédéric	M. SINTES Patrick
M. DERRIVE Eric	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. MOUNIER Christian	M. VOURET Eric
Mme FAURE Cécile	Mme NALLET Christine	
M. GERAULT Jean-Pierre	M. NOUVEAU Michel	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme ANGELETTI Frédérique	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme DAUPHIN Mathilde	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PONTET Annie

Absents non-excusés :

M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme PIERI Julia

N° 2025-133

EAU & ASSAINISSEMENT – Approbation de la convention de
rétrocession eau potable Syndicat des Eaux Durance Ventoux

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu le Code de l’Environnement ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la notification d’attribution du marché de travaux n°25DETX01 en date du 22 avril 2025 ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 6 mai 2025.*

Dans le cadre des travaux d’aménagement de l’extension de la ZA du Tourail à venir, il est nécessaire de signer une convention avec le Syndicat des Eaux Durance-Ventoux définissant les modalités de conception et de mise en œuvre des réseaux d’eau potable réalisés en vue de leur rétrocession au réseau public d’eau potable.

Après la réalisation des travaux notamment ceux du réseau d’eau potable de l’extension de la ZA du Tourail, le réseau sera rétrocédé au réseau public d’eau potable.

La convention prévoit et encadre les étapes suivantes :

- Réunions de démarrage ;
- Suivi et achèvement des travaux ;
- Réception et remise des ouvrages en question ;
- Raccordement et mise en service du réseau.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la convention de rétrocession au réseau public d’eau potable à signer avec le Syndicat des Eaux Durance-Ventoux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention avec le Syndicat des Eaux Durance-Ventoux ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document et acte se rapportant à l’exécution de la présente délibération de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Julia PIERI



Cavaillon, le 7 juillet 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



